
De l'usage de fonds mythiques dans les remaniements territoriaux en Afrique et au Cameroun

Athanase Bopda

Institut National de Cartographie

Yaoundé, Cameroun

bopda@parisgeo.cnrs.fr

Résumé

Outils de conception et de transcription des remaniements territoriaux, les cartes européennes du XV^e au XX^e siècle donnent à voir les facettes mythiques qui ont présidé au façonnement occidental des États africains et les discours éthiques que leur émergence suscite. En Afrique, les mythes épiques indigènes permettent de comprendre comment les populations comme celles du Cameroun ont vécu le partage spatial. C'est parce qu'ils n'échappent ni à l'instrumentalisation morale ni au façonnement épique que les remaniements territoriaux donnent lieu au déploiement d'une pensée où mythes éthiques et épiques servent de toile de fond. En effet, la production des territoires favorise le recours à l'imaginaire et au fantastique autant qu'elle suscite des manipulations idéologiques et leur dénonciation. Les mythes s'avèrent ainsi de puissants moyens interactifs de gestion et de connaissance de la complexité géographique et de la complication sociopolitique.

Mots-clés : cartes, Afrique, Cameroun, Yom, mythes éthiques, mythes épiques, colonisation, pays, découpage du territoire.

Abstract

The Use of Mythical Heritage in the Territorial Reorganisation of Africa and Cameroon

European maps from the 15th to 20th century were used in the conception and transcription of the territorial reorganisation of African states. These maps reveal certain mythic aspects in western colonial shaping of these modern African states and in the ethical discourse that their emergence raises. In Africa, indigenous epic myths express how local people like those of Cameroon have lived with these territorial divisions and how they are still reacting to traditional and modern changes at every level. Thus, the powerful capacity of myths to lead to an interactive use of the geographic complexity and the production of social and political complication is illustrated. Subjected to both moral manipulation and epical expression, territorial reorganisation necessarily leads to ethical and epic myths being used as valuable resources. In fact, the creation of territories needs aspects of fantastic imagination and invites ideological manipulations and their denunciation.

Key Words : maps, Africa, Cameroon, Yom, ethic myths, epic myths, colonisation, country, territorial partition.

Parce qu'elle est un outil à la fois de justification et d'explication, la pensée mythique tient une place centrale dans la création, la préservation et le remaniement des territoires. On la retrouve dans ces archives de l'organisation spatiale que sont les cartes géographiques. On la rencontre aussi sur le terrain, au détour d'une « discussion de terrain » où les différentes parties font valoir leurs arguments. L'évocation de hauts faits des ancêtres lors de la mise en place du peuplement peut ainsi servir à décrypter des postures ou des impostures. Souvent, alors, le mythe prend son sens de « représentation idéalisée » aboutissant à « une image simplifiée que les groupes humains élaborent ou acceptent au sujet d'un individu ou d'un fait et qui joue un rôle déterminant dans leur comportement ou leur appréciation » (*Le Robert Micro*, 1998). C'est ainsi qu'au-delà de la carte, à cause d'elle ou autour d'elle, le mythe intervient dans les remaniements territoriaux comme « récit fabuleux, souvent d'origine populaire, qui met en scène des êtres incarnant sous une forme symbolique des forces de la nature, des aspects de la condition humaine ». En définitive, on peut tout autant s'intéresser aux mythes des cartes, c'est-à-dire à ce que la production des cartes comporte ou colporte comme discours à plusieurs degrés, évocations allusives, indirectes, parfois fallacieuses, quelquefois initiatiques ou éducatives. On peut aussi, dans une étude de distribution spatiale, faire la carte des mythes en identifiant, en localisant et en expliquant, pour une portion d'espace donnée, les mythes qu'on y rencontre, les communautés qui les produisent, ainsi que les conséquences géographiques de ce mode de pensée.

En réalité, mythes des cartes et cartes des mythes se côtoient et renvoient les uns aux autres, offrant de fait des perspectives intéressantes permettant de réfléchir sur l'élaboration dynamique des comportements territoriaux et sur l'évolution de la pensée géographique qui les précède, les accompagne ou les suit. Le cas de l'Afrique est, de ce point de vue, particulièrement éclairant. La pensée politique et les discours historiques à l'origine de l'ensemble des États actuels du continent africain offrent un bon champ d'études pour le décryptage des remaniements territoriaux construits sur la base de mythes éthiques. À l'échelle globale, les évolutions territoriales propres au continent et à ses différents États s'appuient sur des mythes épiques indigènes travaillant au cœur de sociétés en pleine mutation, telle celle du Cameroun. Nous allons le montrer en rendant compte brièvement du fonds mythique des remaniements des territoires africains pour plusieurs époques à divers échelons et à différentes échelles. Mais avant tout, que convient-il d'entendre par territoire?

La territorialité prend forme et consistance dans la seule volonté ou intention de dédier, de consacrer ou d'allouer une portion d'espace. Le territoire ainsi constitué peut être consacré à une occupation spécifique ou à un occupant particulier. L'acquisition du caractère territorial peut être parfaitement asymétrique : le caractère consacré s'acquiert indépendamment de l'identité ou du point de vue des acteurs et sans considération particulière de l'opinion de ceux à qui la portion d'espace est dédiée. Cette définition ouverte a l'avantage d'insister sur la dimension performative de la notion de territoire, qui devient effective du moment où quelqu'un y croit et le reste tant qu'il en est ainsi. En dégageant l'importance de l'intention et de la finalité dans la construction du sens territorial, la définition ci-dessus évoque l'aspect instrumental du mythe, toujours élaboré pour servir à quelque chose ou à quelqu'un (Turco, 1999). La question territoriale étant le champ d'une production ou d'une confrontation d'intentions, ses mutations mettent régulièrement en scène des calculs implicites ou explicites d'acteurs. Ces calculs s'affichent lors de la dénomination des

lieux. Ils se trahissent par l'appropriation ou l'allocation des lieux. La stratégie des acteurs suppose une orientation conjoncturelle du discours en fonction des intérêts du moment et des partis en présence. Or la carte est un discours : celui du territoire. Et comme pour tous les discours, l'expression du sens que les gens donnent aux cartes agit sur la production de la complexité et sur l'élaboration de la complication auxquelles le territoire et ses remaniements n'échappent pas. En Afrique, comme partout ailleurs, la dénomination comme la délimitation des territoires rend compte d'une structure complexe composée d'une multitude d'éléments. Cette structure a un fonctionnement compliqué, du fait que ses acteurs sont non seulement multiples, mais parfois fluctuants, fuyants, volontairement insaisissables, involontairement doubles. Penser mythe des cartes ou carte des mythes en Afrique, c'est tout autant réfléchir sur la complexité des remaniements territoriaux qu'en appréhender les complications.

Sources de tension, de compétition et même de confrontations et de conflits, l'allocation des territoires est plus que jamais une occasion pour des partis de prendre parti. De pareilles prises de position se révèlent avec une vigueur particulière à l'occasion de remaniements territoriaux vécus en général comme des remises en cause de situations préétablies. L'émergence des États et des pays modernes¹ en Afrique en donne un exemple instructif.

Les remaniements territoriaux ayant affecté l'Afrique peuvent se classer de multiples manières. L'une d'entre elles oppose deux grandes catégories : les remaniements territoriaux indigènes et les remaniements territoriaux allogènes. Les premiers sont, en gros, ceux qui ont animé l'organisation de l'occupation de l'espace avant la colonisation occidentale ou, le cas échéant, les mutations de l'occupation de l'espace qui, bien que contemporaines ou postérieures à la colonisation, se sont mises en place selon des modes de régulation ou de validation ressortant des logiques en vigueur dans les sociétés indigènes elles-mêmes. De façon globale, on qualifiera cet ensemble de mutations de traditionnelles, par opposition aux remaniements territoriaux survenus surtout à la suite de la colonisation occidentale du continent. Dans cette perspective historicisante, la lecture quelque peu linéaire et même évolutionniste des mutations de ces espaces consacrés que sont les territoires ouvre la voie à des discours fondateurs ou justificateurs offrant autant d'occasions de recours tant à la pensée mythique qu'à la pensée scientifique. Pensée géographique traditionnelle et pensée géographique exogène peuvent également trouver ici une conjecture favorable à une approche comparée de leurs convergences ou de leurs divergences.

PENSÉE MYTHIQUE : PENSÉE DE LA COMPLEXITÉ ET CONSTRUCTION DE LA COMPLICATION

Si la géographie se veut connaissance du monde en ses territoires, la pensée mythique, construction instrumentalisée de la réalité, est à la fois outil de la connaissance du monde, moyen de la reconnaissance entre les gens et forme conditionnant les comportements. Discours comme la carte, le mythe comble les attentes des gens en matière de repères dans le temps, dans l'espace et dans la société. Construction de la réalité livrée toute prête, la pensée mythique est un prêt à consommer dont la capacité performative offre aux acteurs de toute entreprise sociale

des balises. Comme la carte, le mythe est une lentille. Mythes et cartes proposent tous deux des façons de voir, des façons de croire et par-là, des façons d'agir. Le mythe est en ce sens un artifice de la raison considérée à la fois dans sa fonction explicative et dans sa fonction justificative. Le discours mythique relève ainsi d'une intention scientifique, puisqu'il propose une explication. Il procède également de l'intention politique parce qu'il donne en même temps une justification, légitimant *a priori* ou *a posteriori* l'engagement sous ses formes multiples et à ses différents niveaux².

Figure utile de la pensée du monde, le mythe n'est jamais une figure gratuite ou vaine. La pensée mythique offre une ambivalence fondamentale en se proposant simultanément comme construction explicative et comme justification. Construction explicative, elle se présente bien souvent comme le résultat d'une clarification cognitive réussie face à la complexité du monde³. Instrument de justification, le mythe s'offre aussi comme moyen efficace de légitimation de la complication, et ces deux concepts nécessitent en eux-mêmes quelques clarifications. Si complexité et complication sont toutes deux des états évoquant la difficulté de s'entendre sur le sens des choses ou la difficulté à comprendre, ces deux notions ne recouvrent pas la même signification, loin s'en faut.

La notion de complexité met sur le devant de la scène la difficulté de comprendre, en tant que résultat simple d'une multiplicité, des termes à prendre en compte dans la connaissance. De fait, la complexité de la pensée mythique exige pour son appréhension un effort d'intelligence, mais propose à la pensée une représentation unifiée et cohérente de la réalité, un consensus sur les contours qu'on doit lui reconnaître. Les différences de point de vue ne sont alors que le fait d'erreurs d'appréciation, erreurs que le débat scientifique est censé contribuer à corriger.

Dans la notion de complication, figure aussi l'idée centrale de difficulté à comprendre et à s'entendre sur le sens des choses. Toutefois, dans une lecture stratégique, les sources de cette difficulté ne se retrouvent plus seulement dans la multiplicité des termes à prendre en compte, mais aussi dans la nécessité de comprendre et, surtout, de comprendre de la même façon. Dans la complication s'inscrit l'intention symétrique ou asymétrique des parties de ne pas être compris ou de ne pas s'entendre. Nous désignons ainsi par complication la conséquence d'une intention manifeste de ne pas se faire comprendre ou de ne pas s'entendre. La pensée mythique utilisée dans un pareil contexte autorise l'expression des désaccords, l'enfermement dans une opinion et la prise de position.

Dans ce cadre, et pour les propos qui sont les nôtres ici, on peut établir une distinction entre mythes épiques et mythes éthiques. Le mythe épique est celui qu'on retrouve dans les épopées et les récits épiques de la littérature traditionnelle orale africaine. Ces narrations se préoccupant d'édicter comment et d'où tout a commencé se retrouvent presque systématiquement dans toutes les sociétés, qu'elles utilisent ou non l'écriture. Elles constituent un fonds précieux pour la connaissance des traditions, des us et des coutumes des communautés concernées. S'ils relatent en général les hauts faits de personnages historiques plus ou moins réels, les mythes épiques exploitent à fond le registre des narrations imaginaires ou extraordinairement imagées. Ils constituent des outils produits par les sociétés ou les communautés indigènes pour maîtriser ou donner un sens à leur fonctionnement et à leur

organisation en conférant par ailleurs de la valeur à leurs membres. C'est le cas des mythes fondateurs tels que le mythe de la traversée du Yom au sud de la Sanaga, celui de la sortie de Ngog Litouba. Ces mythes épiques servent de grille d'intelligibilité du monde, extirpant des croyances et des connaissances des sociétés qui les produisent les contours normatifs renforcés par le cadre épique généralement utilisé pour leur narration. C'est de là que découle une bonne part de leur différence par rapport aux mythes que nous avons qualifiés d'éthiques.

En effet, accédant *a posteriori* et de façon plutôt contradictoire au statut de mythe par le biais d'un jugement le plus souvent négatif, le mythe éthique tire sa qualification d'une assimilation de la présentation donnée aux faits à une illusion, une affabulation, voire un mensonge savamment orchestré. Dans le cas africain, on peut considérer comme des mythes éthiques ceux que des nationalistes africains ou des africanistes, par exemple, ont pointé du doigt, dénonçant en général la colonisation et l'exploitation du continent africain ou de ses habitants. Ces mythes sont, pour la plupart, dénoncés dans un discours anticolonial. Sans que ce soit systématiquement le cas, les colons producteurs de mythes éthiques sont considérés comme conscients du caractère erroné, artificieux de la construction qu'ils ont donné aux faits, comme des manipulateurs ayant usé des supports du discours (cartes et mythes) pour faire avancer leur ambitions et triompher leurs projets de contrôle des consciences. Cependant, un même objectif caractérise certains mythes épiques. Ainsi, les fonds mythiques expliquant les situations territoriales traditionnelles ne sont pas moins mythiques que ceux sur lesquels se sont bâtis les situations territoriales modernes.

C'est donc paradoxalement par rapport à une césure dans l'histoire du continent que s'est opéré le changement de regards qui donne lieu au classement distinguant les mythes épiques des mythes éthiques, les populations indigènes ou traditionnelles vivant leurs mythes pré-coloniaux comme épiques et les populations modernes abordant les leurs dans le registre de la dénonciation morale et éthique introduite d'Occident. En définitive, la distinction entre mythe épique et mythe éthique se limite fondamentalement à une différenciation entre mythes traditionnels supposés plus anciens et mythes étrangers et modernes, la modernité étant ici rapportée à son avatar occidental tout récent. L'intervention de la discipline géographique dans les mythes modernes ayant influencé les remaniements territoriaux en Afrique est passée surtout par la cartographie occidentale du continent. C'est également par rapport aux cartes produites sur le continent africain que la dénonciation des mythes introduits pour justifier les remaniements territoriaux de la période coloniale occidentale s'est faite des plus véhémentes.

En effet, du point de vue de la stratégie des acteurs, il en est des remaniements territoriaux comme des remaniements sociaux et politiques auxquels ils restent étroitement liés. Lorsque ces acteurs accordent davantage d'importance aux perceptions des faits qu'aux faits eux-mêmes, le discours qu'ils tiennent sur ces faits devient alors déterminant pour la représentation qu'ils s'en font et qui pilote *in fine* leur comportement. Ainsi, quand il s'agit d'allocation des territoires, l'intention du discours doit être d'autant plus prise en compte que ces auteurs sont partie prenante. C'est ainsi que l'identité d'un territoire, tout comme la représentation que s'en font des individus ou des groupes concernés par ce territoire présentera, selon le cas, des cloisonnements étanches ou des chevauchements multiples. À ce propos, et d'une

façon beaucoup plus élargie, la lecture thomiste de l'impact des formes de représentation sur les comportements donne du relief à l'opinion de Simmel (1981) pour qui, implicitement, le décryptage du regard doit être au cœur de la compréhension de la dynamique des sociétés ou de leurs discours sur le monde.

Qu'il s'agisse du discours des individus en situation d'interaction multiforme ou de corps de pensée attribués à des collectivités, le regard révèle comment les formes structurent les comportements en même temps que les comportements façonnent les formes. En effet, le regard sur l'espace expliquant les égards accordés aux territoires dans l'univers des représentations des espaces consacrés, une interaction plus ou moins subtile et plus ou moins directe s'instaure entre la dynamique de construction de ces représentations et celle des actions, des ambitions et de la situation des acteurs qui en sont partie prenante. Et c'est dans cette interaction qu'intervient la pensée mythique. Le regard peut être fort complexe. Les égards accordés aux territoires sont par contre souvent compliqués, l'interaction spéculaire intervenant pour donner aux acteurs la latitude de tenir des discours doubles, de donner des coups tordus ou de poser des actes louches.

LES MYTHES ÉTHIQUES OCCIDENTAUX DANS LES REMANIEMENTS TERRITORIAUX EN AFRIQUE

En général, tant dans les sociétés que dans l'espace, la répartition des mythes traduit souvent l'existence ou la promotion d'un consensus sur une représentation des faits, qu'ils soient épiques ou éthiques. Du XV^e siècle à nos jours, de pareils consensus ont existé dans l'évolution de la pensée mondiale sur l'Afrique. En particulier, un discours initié par l'Occident a pensé, précédé et piloté l'essentiel des mutations dominantes de l'espace géopolitique et administratif africain, introduisant tant l'idée même de continent que celle de son découpage politique et géopolitique moderne. En effet, qu'est-ce qu'un continent?

Vaste étendue de terre émergée, l'identification de l'Afrique en tant qu'espace délimité et nommé commence avec la découverte du continent lui-même⁴. Pour les Européens, l'Afrique correspond à la longue période historique pendant laquelle, au gré de la progression des missions de reconnaissance de leurs navigateurs, les contours du continent africain ont été établis et la connaissance en a été diffusée dans l'ensemble de la société commanditrice. Reconnu d'abord sur sa côte méditerranéenne, le continent africain émerge dans la pensée occidentale comme un mythe, celui des terres chaudes, invivables. Prolongeant les anticipations de l'époque hellénique, les progrès médiévaux et post-médiévaux de la navigation et de la cartographie permettent rapidement d'en établir la forme et la position au milieu des mers. Les côtes maritimes progressivement reconnues sont cartographiées avec minutie. Pourtant, très longtemps, l'intérieur des terres restera mal connu des Européens. Entamée depuis l'antiquité, l'exploration des côtes occidentales africaines s'ajoute à celle des côtes orientales à partir de sources arabes. Les mondes chrétien et musulman étant en contact, les informations se compléteront mutuellement. Les Européens s'assureront ensuite eux-mêmes de la validité des informations arabes en achevant de contourner le continent pour atteindre ainsi « les Indes ». À la fin du XV^e siècle, les cartes européennes dégagent ainsi l'ensemble du continent et identifient les mers et les océans qui l'entourent (figure 1*). L'intérieur du continent est dégarni.

Figure 1 L'Afrique vue par les Européens en 1507



* On peut consulter les cartes de cet article sur le site des CGQ : www.cgq.ulaval.ca

Source : Extrait de la carte du monde dessinée par Martin Waldseemüller, intitulée *Die Weltkarte von 1507*, que l'on peut consulter à la Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, Ge DD 930 (1).

Le tracé des grands cours d'eau et le dessin de quelques rares chaînes montagneuses ainsi que la localisation des lacs intérieurs trahissent la faiblesse des données synthétisées par les cartographes européens « selon les relations les plus nouvelles »⁵.

Du côté de l'Afrique elle-même, par contre, aucune entreprise de cette envergure ne sera connue. Les habitants du continent seront les derniers à découvrir qu'ils habitent des terres émergées formant un ensemble individualisé appelé Afrique⁶. C'est de l'Occident et à partir du XIX^e siècle que les conquêtes coloniales européennes vont diffuser largement, en milieu indigène, l'idée que l'Afrique est un continent et, en même temps, la conception selon laquelle ceux qui peuplent ce continent sont des Africains pour qui, petit à petit, les contours de cet ensemble géographique sont érigés en horizon géopolitique. De façon globale, la représentation des contours du continent aura été progressivement complétée en Occident par celle de son découpage interne, bien longtemps avant la pénétration de l'intérieur de ses terres par les Européens. En dehors des côtes et de la « Libia Interior », l'essentiel du continent au sud de la partie méditerranéenne sera baptisé Éthiopie et peuplé d'anthropophages et d'ogres.

Au besoin d'informations sur l'intérieur du continent vont alors répondre les mises à jour successives des cartographes européens. Garnissant ou rectifiant d'une génération à l'autre les blancs existant sur les cartes, ces cartographes vont tapisser leurs cartes, littéralement, mais patiemment, d'informations diverses considérées alors comme crédibles en Europe. Stéréotypes divers, conceptions imaginaires des entités géopolitiques internes et des populations et descriptions fantastiques des lieux et des milieux côtoient des faits exacts pour meubler les vides laissés pendant l'antiquité. La construction mythique des territoires et des sociétés africaines aura trouvé, dans l'élaboration de ces cartes occidentales initiales, un lieu propice à son développement. On assiste à la mise en place d'un dispositif ayant légué à la postérité une façon de voir et, de ce fait, une façon de se comporter tant vis-à-vis des hommes que vis-à-vis des lieux et des milieux africains. En particulier, la légitimation du désir d'occupation vu comme une récompense à l'effort unilatéral de découverte deviendra le mythe fondateur des entreprises de domination et de « civilisation » qui vont suivre. De fait, les lieux consignés sur les cartes deviennent autant de territoires que les futures puissances coloniales peuvent s'adjuger. On ne prend que ce que l'on connaît, comme on ne remarque et ne note que ce qui intéresse. Une lecture en creux et en relief des cartes occidentales de l'Afrique établies du XV^e jusqu'au XVIII^e siècle permet aujourd'hui de dégager retrospectivement ce qui allait attirer l'Occident vers l'intérieur de l'Afrique dans les siècles qui ont suivi, de même que les informations portées dans les « vides » cartographiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge donnent une idée non négligeable de ce qui l'avait antérieurement repoussé.

LES MYTHES MÉDIÉVAUX DES DÉCOUVERTES TERRITORIALES DE L'OCCIDENT

Comme nous l'avons signalé, si l'Afrique en tant que continent s'inscrit d'abord dans les mythes antiques et médiévaux des « découvertes » du monde (en fait découverte du monde par l'Occident), c'est au XVII^e et au XVIII^e siècle que l'ensemble des représentations, tant des contours que de l'intérieur du continent, sera de plus en plus traduit en synthèses cartographiques. Alors que l'Europe n'entretient sur le

continent africain que des comptoirs côtiers et des escales maritimes, la cartographie intégrale des côtes du continent africain, commencée sur portulan, est complétée par une cartographie de l'intérieur des terres où l'Afrique est abondamment recouverte d'empires et de royaumes.

Plus ou moins imaginaires, leurs contours épousent à souhait la représentation féodale que la civilisation occidentale se fait de pareilles entités géopolitiques ou sociopolitiques et ne correspondent que très insuffisamment à la réalité du terrain. Pourtant, il en ressort déjà une Afrique divisée en une cinquantaine d'empires, de royaumes et d'États (figure 2).

Figure 2 Carte européenne de l'Afrique en 1674



Source : Dessinée par Le Sanson, géographe ordinaire du roi de France, cette carte peut être consultée à la Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, Ge DD 2687.

On trouve sur cette carte également une myriade de royaumes ayant existé réellement pour les populations du continent. Le « royaume de Tombut » renvoie à Tombouctou. Le « royaume de Cano » et le « royaume de Cassena » évoquent les unités géopolitiques fondées par les Haoussa entre le X^e et le XIV^e siècle. Le « royaume de Gualata » offre une graphie quasi correcte. Le royaume de Borno indiqué aux confins du sud du désert du Sahara a bien existé et atteint son apogée entre le XV^e et le XVI^e siècle. Plus au sud, le « royaume de Louango », le « royaume de Macoco », le « royaume Congo » et l'« empire du Manomotapa » mentionnés ont été effectivement reconnus par les Portugais. Des indications aussi vagues que « coste des Cafres » ou « coste de Zanguebar » viennent combler apparemment les espaces ne présentant

pas de découpage territorial notoire aux yeux des occidentaux. Par contre, douze « parties » offrent des regroupements aux dénominations révélatrices : « Pays des Nègres et Cafres » rappelle bien qu'il s'agit d'un continent peuplé de populations de race noire, d'une part, et de « païens » aux yeux de l'univers judéo-chrétien, d'autre part. « Barbarie » évoque à souhait que le monde autochtone n'est pas considéré comme « civilisé » dans le nord de l'Afrique depuis l'empire romain.

En réalité, à la toponymie assez abondante de la carte de Le Sanson correspond une réalité bien souvent différente aux yeux des populations indigènes elles-mêmes. Même la côte, reconnue et fouillée par les navigateurs portugais, espagnols, anglais et arabes durant plusieurs siècles, n'échappe pas à l'émergence foisonnante de toponymes connus des populations locales. Ainsi, la carte de Le Sanson note-t-elle « C. Cantin », « C. Branco », « Petit Dieppe », « I. de Fernando Poo », « Angra de Negro », « Cabo Negro ». Même les mers qui entourent le continent sont identifiées et nommées par les Européens (et les Arabes) sans qu'elles correspondent à une vision des populations locales. Mais à côté de ces royaumes qui n'existent plus nécessairement au XVII^e siècle, la carte indique « avec précision » tout un « Empire des Abissins » qui n'a jamais vraiment été aussi étendu et le « royaume de Biafara » tout à fait fictif, localisé presque exactement à l'endroit du futur *GrossKamerun* que les Allemands créeront dans « l'Afrique du milieu »⁷ à la fin de la première décennie du XX^e siècle.

Les empires, royaumes, États et autres entités géopolitiques repertoriées et soigneusement inscrites sur les cartes européennes du XVII^e siècle ne datent pas toujours de la même époque. Après s'être succédés dans le temps et parfois sur les mêmes lieux, les empires rapportés par les écrits arabes ou les traditions orales dont s'inspirent voyageurs et chroniqueurs occidentaux ou orientaux ont parfois déjà complètement disparu sur le terrain (Tombouctou, Mali, Songhaï ou Monomotapa). Très peu d'entre eux demeurent sous forme de royaumes tels qu'on en retrouve alors en Europe, avec un territoire nettement délimité, une dynastie et une communauté bien individualisée de sujets qui perdurent. La géopolitique interne de l'Afrique est toute faite de démarcations floues, d'instabilité territoriale et de discontinuités historiques des aristocraties, là où on en enregistre. De plus, les peuples sont extrêmement mobiles et leur identité change parfois au cours de leurs migrations. Luxuriante sur le plan des noms de royaumes et des empires, la carte de Le Sanson frappe cependant par la rareté des indications sur ces derniers. Cette lacune commencera à être comblée dès le dernier quart du XVI^e siècle.

La carte dessinée selon les relations les plus nouvelles en 1689 par Coronelli, cartographe de la sérénissime République de Venise, pour le compte du duc de Brissac, pair de France, porte déjà quelques indications sur la représentation que se fait l'Europe des sociétés d'Afrique (figure 3).

Cette carte mentionne les « Fulli » (Foulbé), les « Mandinga » (Mandingues), entre autres, qu'elle ajoute aux limites des royaumes et des empires tirées des cartes antérieures, dont celle de Le Sanson. Elle est plus dense en informations et son auteur indique, pour le secteur jadis considéré comme l'« Empire des Abissins », la diversité des opinions qu'il a recueillies pour justifier l'absence d'indications sur les hautes terres de l'Afrique orientale. Le tracé des fleuves se veut un peu plus précis et plus détaillé, et les indications de relief, bien qu'approximatives, sont nettement plus denses⁸.

Figure 3 L'Afrique dessinée et dédiée par le père Coronelli, en 1689



Source : L'original de cette carte est conservé à la Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, Ge D 11 402.

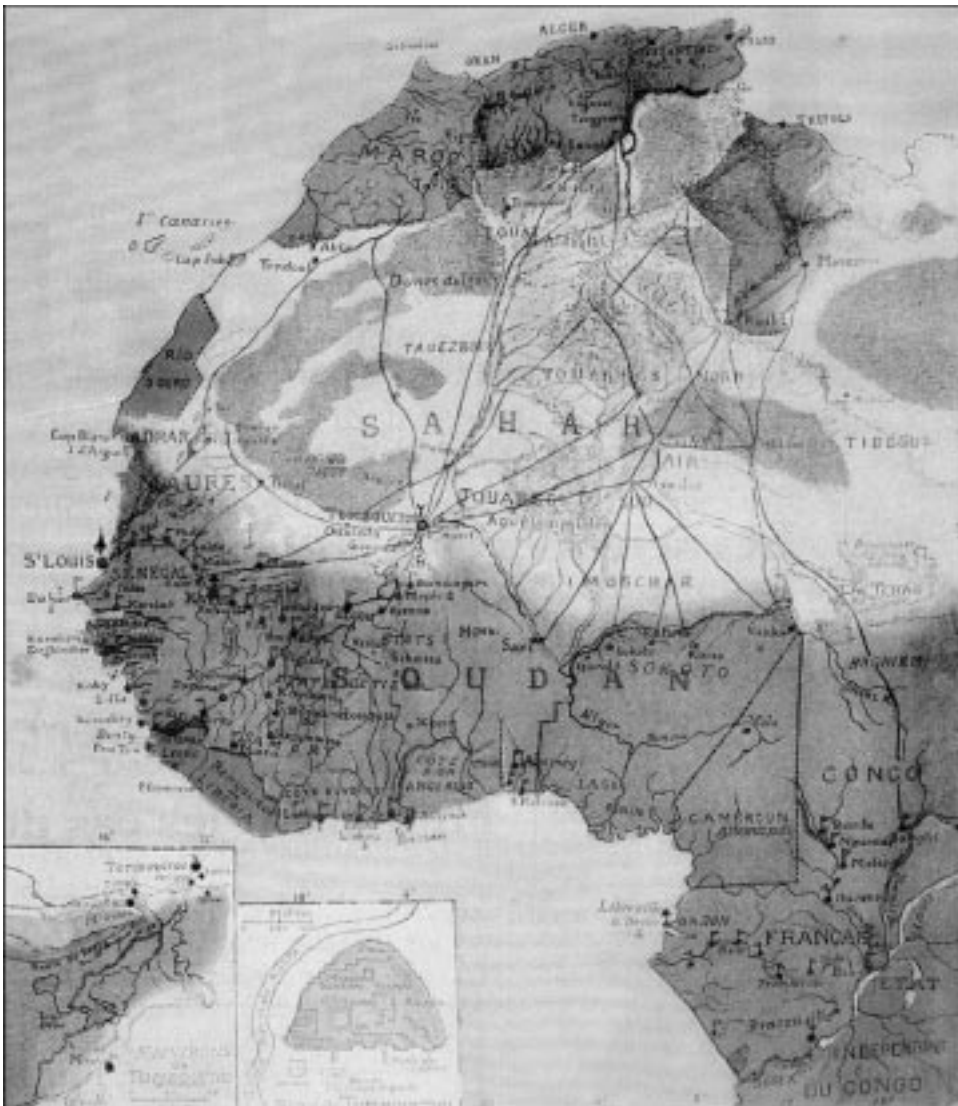
Toutefois, il se dégage une constante, de la carte de Martin Waldseemüller à celles de Le Sanson et de Coronelli. En continuité avec les logiques antérieures, le mythe d'une Afrique territorialement structurée suivant des ensembles sociaux et géopolitiques similaires à ceux de l'Occident se combine dans l'imaginaire européen et arabes avec des aspirations à l'aventure et à l'enrichissement « facile ». Deux logiques mythiques tenaces émaillent la perception du continent dans les autres continents du vieux monde. L'Afrique est perçue à la fois comme riche et sauvage. Riche, l'Afrique l'est en population transformée en main-d'œuvre dans l'exploitation des Amériques. Riche, elle l'est aussi dans l'imaginaire, en Occident, en Arabie et même en Asie, où on lui attribue des « trésors » qu'on suppose abondants. Sauvage, l'Afrique paraît repoussante. Son milieu naturel est envisagé comme particulièrement dangereux pour les Européens qui s'y risquent : désert et chaleur insupportable dans l'intérieur, maladie et population hostile partout. C'est sur la base de ce second mythe que va se construire toute l'idéologie de la colonisation européenne de ce continent au sortir du XX^e siècle.

LES MYTHES TERRITORIAUX DE LA COLONISATION EUROPÉENNE

Signes prémonitoires de la conquête coloniale, les représentations cartographiques les plus vulgarisées du continent africain au XVIII^e siècle vont se simplifier de plus en plus. À nouveau, les taches blanches prédominent sur les cartes, donnant ainsi à

voir un continent tout en *tabula rasa* où les territoires apparaissent sans maîtres, donc légitimement « annexables ». Pourtant, les cartes anciennes ont déjà légué leur patrimoine d'informations, conditionnant en bonne partie les réactions et les attitudes nouvelles vis-à-vis du continent. Les nouvelles cartes « reblanchies » qui prennent le relais des cartes saturées précédentes contiennent plus d'indications sur les repères naturels tels que les cours d'eau, les montagnes, les lacs (figure 4). La localisation des royaumes et des peuples s'estompe sur les nouveaux documents autant qu'elle avait cristallisé les efforts dans ceux de la génération précédente.

Figure 4 Carte de l'Afrique française publiée dans *Le Petit Journal*, le 5 mars 1894



Source : Extrait de *Les Cahiers de Science et Vie : cent ans de science*, 1999, 50 : 13.

Décrivant l'évolution enregistrée, Henri Brunchwig (1971) note :

La situation changea au cours de la décennie de 1870 à 1880, et les conditions du partage furent alors réunies. Cela débuta par une nouvelle valorisation de l'Afrique noire, qui attira l'intérêt de cercles plus étendus que ceux de l'humanitaire, des savants et des commerçants britanniques [...]. La succession des découvertes minières réveilla les vieilles légendes sur la présence de l'or dans d'autres régions. Les Portugais l'avaient vainement recherché au Benguela, les Français et les Anglais savaient qu'il existait au Soudan – des chroniques anciennes n'affirmaient-elles pas que Tombouctou en était pavée? Les voyageurs vantaient les trésors enfouis dans les montagnes d'Abissinie.

Les cartes européennes de l'Afrique de la fin du XIX^e siècle donnent alors à voir une Afrique surtout traversée par les itinéraires de divers explorateurs, ces derniers s'étant eux-mêmes considérés dans bien des cas comme représentants de puissances coloniales européennes en quête d'empires coloniaux. Qui va s'accaparer les trésors d'Abissinie, les mines du Monomotapa, des royaumes du « Tombut » ou du « Congo »? Où se trouvent les parties les plus rentables à l'intérieur du continent? Les cartes qui circulent le plus ne présentent plus que les espaces dits « découverts », des espaces sur lesquels on affiche des intentions de domination sans partage. Et c'est bien le partage qui fut l'objet de la conférence de Berlin convoquée par le chancelier allemand Bismark en 1884.

La ruée coloniale sans scrupules qui se déclencha à la fin du XIX^e siècle vers l'Afrique fut si forte que même ses analystes les plus modérés se sont empêtrés dans des contradictions énormes à vouloir tant soit peu en atténuer la portée : « Il n'est pas évident que les puissances réunies à la conférence de Berlin fussent pressées de partager l'intérieur de l'Afrique » affirme avec insistance Henri Brunchwig à la page 83 de son ouvrage, *Le partage de l'Afrique Noire*, publié en 1971. Selon lui, néanmoins, « le partage de l'Afrique est un sujet brûlant. L'actualité a forgé le mythe des Européens, avides et sans scrupules, réunis autour du tapis vert pour dépecer le continent noir » (Brunchwig, 1971 : 101). Pourtant, dans son effort pour réfuter la validation de l'appropriation des territoires sur le continent africain par le constat de l'implantation du pavillon, Brunchwig lui-même affirme : « Ainsi, la conférence n'a pas partagé l'Afrique. Mais [...] tout concourt à affirmer la conviction générale que ce partage était inéluctable. La déclaration de notification [adoptée au lieu de celle de l'implantation du pavillon] devait permettre de limiter les conflits futurs à des négociations diplomatiques » (Brunchwig, 1971 : 64).

Progrès techniques et prouesses exploratoires aidant, les Européens redécouvrent l'Afrique et la remembrent comme si les Africains n'existaient pas ou comme si la découverte de leur propre continent n'en était pas une. Les cartes élaborées pour servir la cause des entreprises coloniales sont donc marquées dans les faits par le mythe des espaces libres et sans maîtres. Ne subsistent plus sur celles-ci que les noms des milieux naturels, des cours d'eau ou des reliefs remarquables et, surtout, les tracés de nouvelles frontières entre les domaines coloniaux taillés tantôt par la ruse, tantôt à la baillonnnette et au canon. Même si très perfidement, Bismark déclare : « Ma carte de l'Afrique est en Europe » (Brunchwig, 1971), il n'en donne pas moins le signal de la curée en envoyant l'explorateur allemand Natchigal signer dès le 12 juillet 1884, à KamerunStadt devenu Douala, des protectorats avec les chefs

indigènes. Ces actes légitiment l'occupation des terres intérieures de la côte du Cameroun. Inspiré par la même option, un autre allemand (Peters) signe un traité avec des chefs de Zanzibar, proclamé protectorat allemand le 27 février 1885. S'enhardissant, Peters part de Zanzibar avec 36 porteurs et 6 domestiques le 12 novembre 1884 et réapparaît à Boulawayo le 17 décembre de la même année, ayant en trente-sept jours fait signer douze traités qui placent 140 000 km² sous domination allemande. Pour la petite histoire, il s'avèrera plus tard que dix des prétendus chefs ayant signé n'étaient en rien habilités à le faire! Dans une rivalité exacerbée entre Britanniques et Allemands, l'Anglais Mathews passe des traités avec 25 chefs chagas au Kilimandjaro entre mai et juillet 1885. La France aura conclu 344 traités de souveraineté et de protectorat avec des « chefs » indigènes, entre 1819 et 1890, dont 118 avant 1880.

Traités en cascades et conventions à la pelle se succèdent, respectant à la lettre les principes convenus entre les puissances coloniales européennes à Berlin :

À simplement feuilleter la liste des conventions analysées dans le recueil utilisé par le Foreign Office, *The Map of Africa by Treaty* de Sir E. Hertslet, on constate par exemple, qu'entre le 12 janvier 1869 et le 3 juin 1907, l'Angleterre passa trente traités de délimitation avec le Portugal. Il y en eut vingt-cinq entre l'Angleterre et l'Allemagne et deux cent quarante-neuf avec la France sur l'Afrique occidentale et centrale, plus quatre intéressant également Zanzibar, le Maroc et l'Égypte, entre le 28 juin 1882 et le 25 février 1908 (Brunschwig, 1971 : 84-85).

Devant ce résultat historique, peut-on encore parler du mythe du partage de Berlin?

En un siècle et demi, un remaniement profond aboutit au dépeçage de l'Afrique par moins d'une dizaines de puissances coloniales européennes qui s'étaient jusque-là uniquement contentées de commercer sur sa côte. À la fin du premier quart du XX^e siècle, les royaumes et les empires, tant imaginaires que réels, qui meublaient intégralement les cartes européennes de la fin du XVII^e siècle soit ont disparu, soit ont pris la forme d'unités administratives ou de composantes de leurs différents empires. Plus de « Pays des Nègres », plus de « Cafrie », plus de « Barbarie », plus d'« Empire des Abissins ». On superpose désormais volontiers aux grands ensembles naturels des noms de territoires renvoyant à des possesseurs occidentaux : « Soudan anglais », « Soudan français ». Les taches et les couleurs des cartes sont autant d'indicateurs de dépossession des lieux. De toutes façons, les Africains se découvrent douloureusement Africains alors que la légitimité de leur organisation du continent en territoire n'est même pas envisagée. Une partie de poker menteur s'est jouée autour des traités de protectorat censés légitimer par accord conjoint l'installation de l'administration coloniale occidentale. Les nouvelles entités géopolitiques ainsi créées n'ont que la valeur que leur accordent les puissances coloniales occidentales, mais une valeur dont toute velléité de contestation est violemment réprimée par les troupes de pénétration militaires coloniales après que des accords aient été signés et validés en Occident, à la manière occidentale.

Mais cette Afrique, « vidée » de territoires indigènes pour être représentée comme un espace « libre » et, par conséquent, légitimement bon pour une conquête désormais terminée, est tout de même encore occupée par des populations qui, elles aussi, se sont constitué des fonds mythiques leur permettant de légitimer leurs

comportements territoriaux. Il en est ainsi de tous les États et empires indigènes réels qui vont opposer à la pénétration européenne une farouche résistance. Samory Touré, Rabah, Chaka, les chefs Douala, le sultan Njoya et bien d'autres se font entendre aux quatre coins du continent. Les empires coloniaux, quant à eux, masqueront la cruauté des campagnes de pénétration coloniale par un mythe : celui de la « pacification ». L'expansion des territoires coloniaux européens correspondra donc en tout point à celle de la « pacification », continuant et entretenant d'une part l'idéologie d'une Afrique sauvage, peuplée de sauvages à qui l'Occident apporterait « la paix », et transformant les actes de résistance indigènes en actes de barbaries, tandis que les boucheries les plus inhumaines des militaires et administrateurs coloniaux européens sont érigées en actes de bravoure. La vérité, c'est qu'il y eut une rencontre historique bouleversante, menée de part et d'autre par des acteurs qui n'étaient pas des enfants de chœur⁹.

La colonisation européenne va imposer ses propres découpages territoriaux sur tout le continent. Ses acteurs seront en général convaincus de la caducité des représentations territoriales que les populations indigènes, soumises par force ou par ruse, pouvaient s'être données auparavant. Du télescopage entre la cohérence des milieux sociaux et politiques indigènes et la force des entreprises d'occupation spatiales négociées en Europe par rapport à l'ensemble des enjeux mondiaux a émergé un découpage administratif et géopolitique nouveau. Ce découpage donnera lieu à un remembrement intégral du continent ouvrant sur le mythe de la viabilité des ensembles coloniaux. Ainsi, la création de frontières coloniales entre les territoires impériaux ouvrira une nouvelle page du fonctionnement géopolitique en Afrique.

Les questions de nationalité et de citoyenneté qui ont émergé de cette dynamique ont légué à l'Afrique contemporaine un nouveau découpage en 54 États (figure 5). Il y en avait presque autant dans la carte de Le Sanson de 1674. Bon nombre de ces États ont gardé les noms qui y figuraient déjà. L'imaginaire et le fantastique se sont ainsi inscrits quelque part dans la vie des hommes et des sociétés. Les mythes de la carte des mythes sont devenus des réalités administratives et géopolitiques tangibles. Si, dans leur géométrie d'ensemble, ces États évoquent vaguement le découpage déjà connu à la fin du XVII^e siècle, il s'agit désormais d'un découpage performatif. Qu'on l'approuve ou qu'on le déplore, il crée une cohérence en même temps qu'il l'impose. Dans ce nouveau « on » vont se retrouver à leur tour les Africains devenus, par la force du territoire continental introduit, les acteurs d'indigénisation des legs territoriaux coloniaux.

En effet, la dimension mythique du fondement de ces nouvelles unités territoriales est parfaitement illustrée par un nouveau mythe qui émerge au moment de proclamations d'indépendance dans les années 1960 : l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Ce principe en trompe-l'œil sera prôné alors que, dans les faits, on assiste à un nouveau découpage géopolitique orchestré par les « évolués africains ». Les frontières sont définies comme des lignes de démarcation entre les ensembles géopolitiques. Or les unités territoriales de l'Afrique en 54 États ont été validées, non pas sur la base des frontières entre les empires coloniaux, mais sur celle de la récupération des limites administratives internes à ces grands ensembles (figure 5). Une carte géopolitique de l'Afrique respectant l'intangibilité des frontières authentiques héritées de la colonisation donnerait une Afrique en onze grands ensembles. Dans cette Afrique, tous les territoires de l'empire colonial français

**Figure 5 Au-delà des discours sur l'unité :
la balkanisation post-coloniale de l'Afrique**

Une Afrique des
frontières héritées de la colonisation



Une Afrique des
projets et réalisations fédérales



La « balkanisation »



Source : D'après la carte de l'Afrique des indépendances et celle d'« une Afrique possible » d'Alain Dubresson, Jean-Yves Marchal et Jean-Pierre Raison, dans Roger Brunet (dir.), *Géographie universelle*, tome 6, Paris, Belin-Reclus, 1994.

n'auraient constitué par exemple qu'une seule entité, les États actuels n'étant, tout au plus, que des unités administratives à l'intérieur de ce grand ensemble. Même le regroupement par grandes unités régionales, telles l'AEF ou l'AOF, n'a pas fonctionné, ce qui montre le degré de manipulation porté par le principe de l'intangibilité des frontières, validé par les structures panafricaines comme l'OUA.

En fin de compte, les fameuses frontières héritées de la colonisation n'auront jamais été que des frontières établies par les « évolués », produits de la colonisation occidentale, pour recoloniser à leur tour le continent. À ce titre, bien des pères de l'indépendance en Afrique furent, pour cette génération, de véritables entrepreneurs de constructions géopolitiques. Celles-ci servent aujourd'hui d'assise à l'émergence des États-nations en Afrique, eux-mêmes porteurs d'une modernité géopolitique dont la continuité ne va pas sans problèmes. De nombreux territoires de la paix ou de la guerre en Afrique ont ainsi été construits sur ce système de « bornage du chaos » qui ne peut obtenir sa légitimité qu'en se faisant. D'ailleurs, depuis les indépendances, la construction de mythes territoriaux nouveaux n'a pas cessé.

LES MYTHES TERRITORIAUX DES PATRIOTISMES AFRICAINS DU XX^E SIÈCLE

Les mythes territoriaux du patriotisme africain qui émergent au cours du XX^e siècle ouvrent sur une double perspective. D'une part, l'ensemble du continent est érigé en un territoire dont il s'agit, pour le militantisme africaniste, d'appeler à l'émergence et, d'autre part, de nouveaux sous-ensembles géopolitiques engagés à l'échelle de plusieurs États sont promus pour servir de creuset à ce qu'il est convenu d'appeler l'unité africaine. Pour certains, cette unité africaine devrait se faire immédiatement, à l'échelle de l'ensemble du continent; pour d'autres, une démarche par étapes serait plus judicieuse. De grands ensembles régionaux devraient, dans un premier temps, émerger pour servir de base, dans une phase ultérieure, à la constitution d'un ensemble continental.

Toutefois, à l'échelle même de ces sous-ensembles primitifs, le jeu des mythes territoriaux réapparaît. Un exemple particulièrement éloquent est celui de l'Afrique centrale. En effet, celle-ci devrait être la partie du continent située au centre. Une pratique simple consisterait à la définir par une distance donnée par rapport aux côtes. L'Afrique centrale correspondrait alors à peu près au Sahara, à l'ancien « Pays des Nègres », à l'empire des Abissins et aux empires du Monomotapa et du Monomo Emugi de la carte de Le Sanson. Elle serait le fameux *Hinterland* qui a tant capté l'attention des diplomates du congrès de Berlin de 1884-1885. Ainsi définie, l'Afrique centrale devrait recouvrir, en gros, les États enclavés de l'intérieur de l'Afrique, du Niger aux pays des Grands Lacs, soit un chapelet de pays et d'États ayant plusieurs caractéristiques communes du fait de leur centralité géographique.

L'Afrique centrale d'aujourd'hui est constituée des États de l'ancienne Afrique Équatoriale Française (AEF) et des Pays des Grands Lacs. En fait, elle n'a de centrale que la conviction de ceux qui l'ont ainsi découpée et baptisée et qui tiennent à faire passer leur lecture à la postérité. Si la question de l'enclavement est fondamentale pour l'Afrique centrale, le bloc que cette dénomination désigne offre une combinaison de pays allant de la côte à l'intérieur des terres, et donc des priorités de développement très diverses. Pendant les années de colonisation, l'éloignement des pays centraux de l'Afrique de la côte et des ports a rendu ces derniers dépendants des pays côtiers

pour l'évacuation de leurs produits. Cette dépendance administrative s'est muée en dépendance géopolitique avec le démantèlement des empires coloniaux à la fin des années 1950.

Par ailleurs, le fait que les Africains s'organisent autour d'une Afrique centrale qui n'est pas au centre et sans la logique d'une Afrique centrale logée à l'intérieur de ses terres ne permet pas une lecture saine de ce que la centralité géographique pouvait représenter pour la construction géopolitique et géostratégique de ce continent. L'organisation des plans de développement du continent ainsi que les diverses réflexions sur la viabilité et la pertinence de l'unité géopolitique actuelle du continent recommandent un examen poussé de la centralité en Afrique. Comme pour l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, les autres possibles ne sauraient être évacués sans un regard attentif des avantages comparatifs qu'ils offrent. Malheureusement, le croisement des ambitions personnelles et des aspirations collectives des populations donne cours à une autre lecture de l'Afrique centrale et, de fait, bâillonne d'autres possibilités et d'autres capacités de mobilisation et de manipulation territoriale.

LES MYTHES ÉPIQUES AFRICAINS DANS LES REMANIEMENTS TERRITORIAUX

Ce survol rapide des mythes territoriaux pour l'ensemble du continent ne devrait pas faire oublier qu'à l'intérieur des États africains actuels, des fonds mythiques opèrent. Leur genèse se retrouve généralement dans l'univers des épopées que rapporte la tradition orale. Ces États sont eux-mêmes travaillés par des fonds mythiques à forte dimension territoriale : les mythes fondateurs de territoires des ethnies ou des tribus. Certains de ces mythes sont d'inspirations précoloniales : mythe des populations autochtones, des territoires nationaux, des chefferies dites traditionnelles qui se mobilisent en courants régionaux, provinciaux, départementaux, etc. D'autres sont tout à fait modernes : mythe des remembrements d'États actuels en nouveaux ensembles géopolitiques qui, ethniquement homogènes, seraient, de l'avis de leurs défenseurs, nécessairement plus stables et plus fonctionnels que les États ethniquement hétérogènes qui auraient été « hérités » de la colonisation!

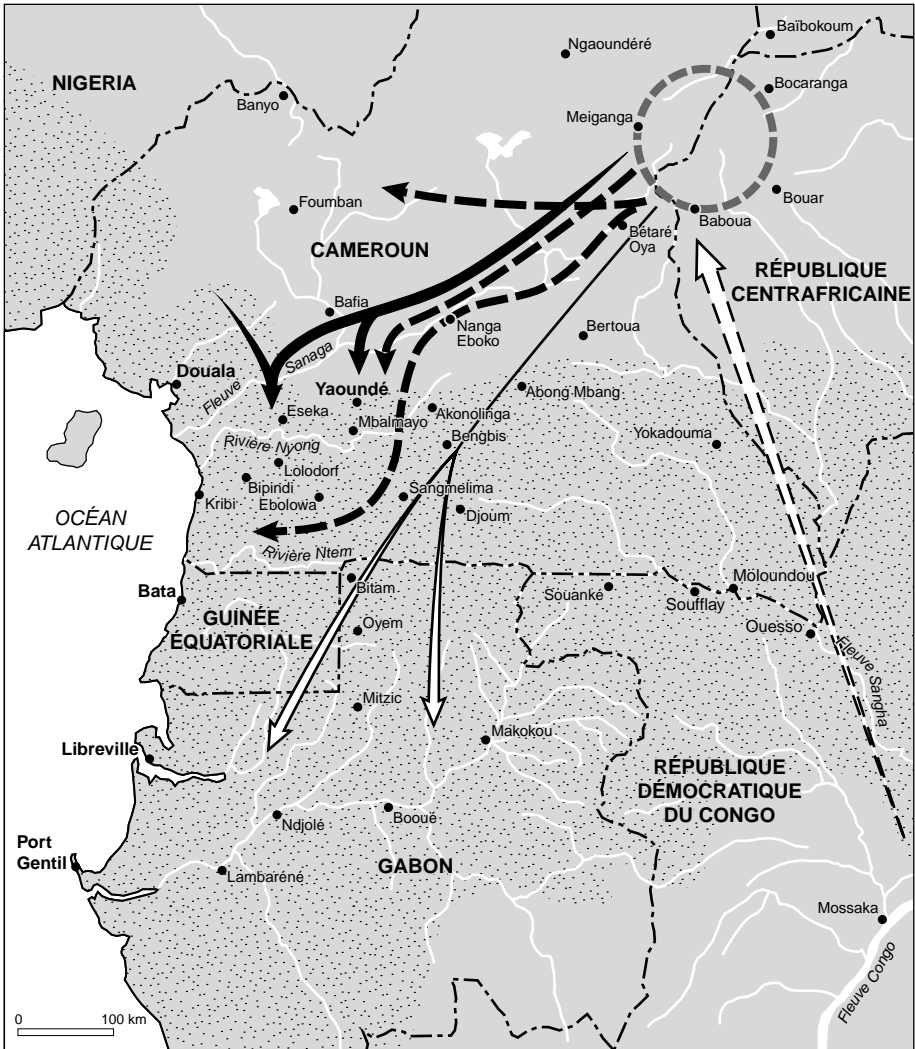
DES MYTHES DE LA TRAVERSÉE...

Dès la période coloniale, le souci de représenter la distribution géographique des peuples des territoires conquis pousse les militaires puis, les administrateurs coloniaux, à remeubler les cartes des colonies de zones ou de « pays » des diverses tribus ou ethnies indigènes. Une carte ethnique du *Kamerun* est rapidement dessinée à partir des informations progressivement recueillies par les Européens qui s'installent dans l'hinterland. Le sud du Cameroun actuel donne alors l'impression d'un patchwork d'autant plus exubérant et inextricable que le détail des informations se veut précis.

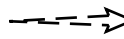




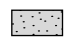
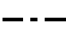
Divisé à peu près en deux parties d'égales longueurs dans son sens nord-sud, le sud du Cameroun est peuplé principalement de Mboum, de Tikar, de Babouté, de Kaka, de Mbaya, de Béti, de Boulou, de Bafia, de Djem, de Bassa, de Pygmée, de Fang, de Bamoum, de Bamiléké, de Banyang, de Bakundo, de Bakwéri, etc. Ces peuples localisés en lieux et places où la colonisation allemande les a trouvés donne

à la carte une impression de stabilité territoriale qui, en réalité, n'existe pas. Il s'agit en fait de populations et de peuples qu'une agitation migratoire quasi continue n'a cessé de déplacer depuis plusieurs siècles, remaniant sans cesse également les contours de territoires qu'ils occupent (figure 6).

Figure 6 Essai de reconstitution des axes de migration (Sud-Cameroun et Gabon)



Axes des migrations (Sud Cameroun et Gabon)

-  Première migration (XIV^e, XVI^e siècle ?)
-  FAN
-  BULU
-  BETI
-  Foyer PROTO PAHOIN (XVII^e, XVIII^e siècle ?)
-  Forêt
-  Frontière internationale

D'après Pierre Alexandre.

Un mythe s'est construit autour de ce peuplement : le mythe de la traversée du Yom.

Quelques extraits joués au Mvet (sorte de guitare traditionnelle Béti) de l'épopée de « La guerre des Mekemeze » de Mevoula Olinga, tirés de l'une de ses variantes en pays Eton, en donne une idée. Comme dans toute épopée, le conteur ne traite que de destins extraordinaires :

*Ecoute mon ami
Je vais te conter l'histoire,
L'histoire d'un homme redoutable
L'histoire d'un homme terrible.*

*Le fils de Lessomo-le-Ngoro
Le petit-fils de Ngoro Letuga
L'arrière-petit-fils de Lebi-Nyege*

Ce destin individuel extraordinaire renvoie toujours au destin tout autant extraordinaire d'une communauté, communauté à laquelle appartient le héros. Dans la version des Mekemeze, il s'agit des Béti de la tribu Eton.

*Les Eton
Qu'on nomme encore :
Fils d'Anag'Sama
Traversèrent le fleuve
Sur le dos du Serpent.*

*Ce serpent s'était transformé en un tronc d'arbre.
Le serpent ayant la forme d'un tronc d'arbre,
Ils traversèrent le fleuve sur son dos*

La traversée est d'autant plus un facteur de remaniement territorial qu'elle implique toutes les conséquences géographiques d'une migration : abandon de territoires anciens par ceux qui partent, occupation de territoires nouveaux pour ceux qui, traversant, changent de rive et, surtout, redistribution des cartes de l'occupation spatiale tant dans la région de départ que dans la région d'arrivée. C'est ce qui se produit dans le mythe de la traversée du Yom avec la disparition du moyen de traversée.

*– Mais je t'assure, mon ami –
Le tronc d'arbre avait disparu dans l'eau.*

*.....
Certains fils d'Anag'Sama, restés sur l'autre rive
N'eurent plus de moyen de transport.
Ils demeurèrent donc sur cette rive du fleuve.*

*Ceux qui demeurèrent ainsi sur cette rive
Étaient encore nombreux. Leur père s'appelait :
– Je vais te donner son nom, mon ami –
On le nommait : Lebi-Nyege.*

*Lébi-Nyègé donna le jour à Ngog'Letuga.
Ngog'Letuga lui-même engendra Lessomo-le-Ngoro.
Lessomo-le-Ngoro à son tour engendra Aneng-Bikale.
Aneng-Bikale au Cœur-de-panthère.
Tous les fils d'Anag-Sama avaient peur de lui.*

*.....
Les fils d'Anag'Sama qui avaient traversé le fleuve
Sur le dos du Grand Serpent*

*Étaient devenus nombreux dans leurs familles
Tu peux compter jusqu'à ce jour
Les grands groupes de leur descendance :
Tu peux compter les Menyagda
Tu peux compter les Medum*

*Tu peux compter les Mvog-Kani
Tu peux compter les Tom
Tu peux compter les Esele
Tu peux compter les Menyembana
Tu peux compter les Menyedzolo*

*Et tu pourras compter les Bekassa
Tous ont le même ancêtre
Anag'Sama est leur père
Ils avaient traversé le fleuve
Sur le dos du grand Serpent.
De tous ces groupes issus d'Anag'Sama
Reste un autre petit groupe par moi oublié.
Ce sont les Ngoe, ces fils d'Anaga!
Leur village se trouvait tout près du Fleuve.*

...AUX MYTHES DES ORIGINES

Le mythe de la traversée du Yom constitue l'un des éléments majeurs du fonctionnement social et géopolitique des populations du Cameroun forestier au sud de la Sanaga. Il explique en particulier l'organisation de l'occupation de l'espace et la dynamique des remaniements territoriaux en pays Béti. Sont Béti, et « frères » de tribu par conséquent, les populations de la forêt du sud du Cameroun qui ont traversé ensemble le Yom sur le dos du serpent mythique appelé « Ngan Medza ». Le contenu principal et la fonction majeure de ce mythe sont d'abord généalogiques. Le mythe établit et rappelle aux concernés un lien de sang. C'est que la plupart des peuples de l'Afrique au sud du Sahara ont privilégié l'intégration généalogique par rapport à l'intégration territoriale. Ceci ne signifie pas pour autant que cette dernière forme d'intégration ne soit pas connue. Bien au contraire, elle a constitué, en bien des cas, le fondement même des remaniements actifs dans la sphère de l'intégration généalogique. Par ailleurs, la négociation de l'intégration spatiale ou territoriale était le plus souvent vécue comme une validation des conjectures enregistrées dans la sphère sociopolitique.

Le mythe lui-même est une négociation. C'est ainsi que, malgré la nature généalogique des liens exposée par le mythe de la traversée du Yom, la narration du conteur de *La guerre des Mekemeze* va exposer sans gêne un magnifique montage politique. Le héros de l'épopée Aneng-Bikale est bagarreur. Il va tuer un de ses frères, provoquant l'ire des siens qui, après l'avoir attaché et roué de coups au point de l'en croire mort, vont le jeter dans le cours du Yom non sans l'avoir lesté d'une lourde pierre. Prodige épique, les ancêtres du héros vont le délivrer de sa pierre et de ses liens. En nageant, il rejoint alors l'autre côté du fleuve où il n'a plus de frère et tombe dans le statut de l'étranger nécessairement convertible en esclave par les habitants des lieux. C'est pourtant un Ngoé avec qui il partagerait des ancêtres communs de l'autre côté du fleuve qui l'accueille et en même temps le réduit au statut d'esclave. Le notable qui l'accueille et l'asservit s'appelle Ntso-Bela-Bikié.

*Cet homme me semble fort
Qu'il reste avec moi
Il nous façonnera des nasses
Il les fixera le long du fleuve, les visitera le matin de bonne heure*

*Il nous ramènera du poisson
Il défrichera aussi pour nos plantations de manioc
Il cueillera du vin de palme dans la brousse,
C'est de cette manière qu'Aneng-Bikale allait travailler
Il allait travailler comme un esclave,
L'esclave de Ntso-Bela-Bikié,
Un noble Ngoe.*

.....
*Un certain Menyembana
Du nom de Onana-Bitugi
N'avait pas encore de fils*

.....
*Onana-Bitugi avait cependant un frère chez les Bekassa
Le frère d'Onana-Bitugi était un homme généreux.
Un jour, il dit :
« Je vais offrir à mon malheureux frère un fils ».*

*Ayant pris un chien de chasse,
Il arriva en pays Ngoe
Où Aneng-Bikale était esclave*

.....
*Et vendit ce chien à Ntso-Bela-Bikié,
Le maître d'Aneng-Bikale
En échange, Ntso-Bela-Bikié lui donna Aneng-Bikale,
Son esclave,
Aneng-Bikale, le fils de Ngog'Letuga*

*C'est ainsi qu'Aneng-Bikale fut vendu. Le généreux Bekak l'offrit à son frère.
Il l'offrit à Onana-Bitugi
Le Meyembana qui n'avait pas d'enfant.
Il était son esclave.*

*Il était son fils. Ne plaignez plus Onan-Bitugi
Le Meyembana qui n'a pas eu d'enfant,
Car ce Menyembana a enfin un fils
Ne plains plus Onana-Bitugi,*

Il a un héritier.

Cet héritier va sauver le clan de son maître de la domination d'un autre clan voisin qui lui faisait la guerre sans cesse, ce qui lui vaudra la reconnaissance de ses maîtres et son élévation définitive au rang d'héritier de plein droit.

.....
*Les fils d'Anag'Sama bénirent leur esclave
Ils lui donnèrent une femme*

*Cette femme s'appelait Ndua
Il eut avec elle deux fils :
Bete Ndua
Et Onana Ndua
Aneng-Bikale perpétua ainsi la lignée d'Onana-Bitugi.*

*Onana-Bitugi qui était et son maître
Et son père
Car il n'avait pas eu d'enfant
Aneng-Bikale perpétua donc sa lignée.*

*Et depuis ce jour
Les fils d'anag'Sama vécurent longtemps dans la paix.*

Si les mécanismes classiques de la modification des prétentions territoriales restent la croissance démographique et les mouvements migratoires connus partout, la construction et l'entretien de la mémoire organisée grâce au récit mythique donnent à voir toute la capacité des groupes sociaux et de leurs leaders à manipuler les consciences pour asseoir « la paix ». Cette paix n'est jamais qu'un équilibre à stabilité limitée, un équilibre construit sur des réajustements constants entre les forts et les faibles, les grands et les petits et, surtout, les occupants dominants des lieux et ceux qui, dominés, doivent soit se plier à leur joug, soit le remettre en cause, soit fuir. Prolongeant le mythe du Yom de façon très contemporaine, l'application de l'arbre généalogique des Ewondo, autochtones de la capitale sur la carte de l'agglomération yaoundéenne, donne à voir comment la modernisation urbaine ne saurait empêcher l'articulation entre le généalogique et le territorial de continuer à jouer en puisant sur les registres moderne et traditionnel (figure 7).

Le mythe du Yom n'est pas le seul mythe du sud du Cameroun qui ait, de façon remarquable, influencé des remaniements territoriaux de façon globale et locale.

Faisant écho à ce mythe de la traversée qui est en fait un discours légitimiste sur l'invasion migratoire et les conflits ou les alliances politiques qui peuvent s'ensuivre dans l'occupation territoriale, un mythe de sortie existe chez les populations Bassa que les peuples Beti tributaires du mythe de la traversée du Yom ont rencontré et colonisé sur place au sud de la Sanaga : la sortie de Ngog Lituba. Le mythe de la sortie de Ngog Lituba est central dans le fonctionnement des territoires de la côte du Cameroun. Il explique les comportements des populations qu'il touche en ce qui concerne la localisation des populations et la répartition des territoires et leur dynamique, notamment chez les peuples de la côte Atlantique, de l'embouchure du Nyong à celle du Mounjo : Bassa, Bakoko, Babimbi, Douala, Pongo, Bakweri, Banen, Yabassi, etc. Plus à l'ouest du Cameroun, les mythes de l'origine Tikar et Ndobos des populations des hautes terres de l'Ouest est au cœur des équilibres politiques et géopolitiques en pays Bamiléké, Bamoum et Grassfields.

On aurait pu supposer que l'émergence progressive d'une acculturation et d'une occidentalisation de l'environnement social et politique des Camerounais puisse avoir raison de l'attachement de ces derniers à leur patrimoine mythique et aux termes les plus forts de la capacité de contrôle des remaniements territoriaux et sociaux de ces fonds mythiques. Il n'en est rien. Nous n'en voudrions pour preuve que le réflexe spontané ayant poussé, dès le lendemain du changement de président à la tête du pays, un groupe d'intellectuels à rechercher et à fournir à l'ensemble du pays une information riche et détaillée sur le fonds mythique du rattachement du chef de l'État nouveau au pays traditionnel et moderne. Cette entreprise de clarification louable, malheureusement, n'est pas toujours suivie dans son esprit par les récupérateurs de tout bord qui, dans l'élite politique nationale, se font fort de tirer des fonds mythiques de l'organisation sociale et territoriale du pays les éléments pour diviser et pousser à l'affrontement. C'est que le mythe étant performatif, il ne faut jamais oublier que derrière sa construction se cachent des intentions individuelles ou collectives, intentions que seul un contrôle mutuel et citoyen peut garantir qu'il n'ira pas dans le sens de la désintégration ou de la confrontation sociale.

CONCLUSION

S'il est un domaine où le mythe épique ou éthique a joué, joue et jouera un rôle déterminant, c'est bien celui des remaniements territoriaux. Mythes épiques et mythes éthiques se combinent souvent à souhait dans la détermination des comportements des acteurs des remaniements territoriaux contemporains. En effet, parce qu'il est un espace alloué, voire consacré, le territoire est objet d'enjeux sociaux. Il se prête plus que jamais au recours à la pensée mythique. En Afrique, les fonds mythiques traditionnels renvoient surtout au partage de la parenté, des territoires ou, le plus souvent, des deux, le premier primant très souvent sur le second. Si l'analyse de la dimension manipulatoire des cartes européennes de l'Afrique est plus féconde dans le registre du mythe éthique, le recours aux mythes épiques est très utile pour mieux comprendre les comportements territoriaux des populations d'un État moderne africain comme le Cameroun.

Ainsi, au Cameroun, un fond de mythes consistants hante partout la question territoriale. Là, comme partout ailleurs dans le monde, ce fond mythique se construit sur des « vérités » aussi fugaces, fragiles ou fallacieuses que celles de l'autochtonie, de l'allogénie, de la majorité ou la minorité, de la différence conflictualisée, de l'illusion groupale et de beaucoup d'autres prêt-à-consommer, de logiques ou de convictions utilisées dans l'embrigadement des consciences piégées par l'incontournable recours à la délégation de souveraineté individuelle en société. Une question comme celle des remaniements territoriaux, qui, en fait, tourne tout simplement peut-être autour de la résorption des tensions suscitées par le partage inégal ou inéquitable de patrimoines inégalement répartis dans l'espace et dans l'histoire, montre à quel point le raccourci du mythe impose la prudence. La question territoriale rend aussi bien compte de la surimposition de la complication des intentions sur la complexité des situations et rappelle que les enjeux et les acteurs actuels font et défont, au gré de leurs intérêts du moment, les contours supposés réels d'une histoire passée qu'ils ont du mal à dépasser.

En effet, tout territoire pose un problème de légitimité, donc de violence et de morale. Moyen de représentation, d'énonciation et de négociation à la fois, le mythe donne de la consistance aux visions du monde qui sous-tendent les tensions sociales générées par l'accumulation exclusive. C'est un miroir de la société. La multiplicité des points de vue par lesquels on peut l'aborder, la diversité des champs où il peut opérer, sa capacité à porter un sens caché vrai tout en étant parfois essentiellement imaginaire, irréel et quelques fois fallacieux, sa force idéologique en rendent la manipulation délicate, voire risquée. Instrument sociopolitiquement opérant dans le champ de la légitimation interactive des usages que les individus ou les sociétés font de leurs propriétés en général et de leurs territoires en particulier, le mythe peut paraître déconcertant. Il peut traiter de tout. Pourtant, tout déconcertant qu'il est, il méritera toujours d'être questionné en toute rationalité.

NOTES

- 1 Nous considérons que l'État est un territoire de rattachement, contrairement au pays qui est un territoire d'attachement. Dans le premier cas, l'opinion des individus rattachés compte peu dans le sentiment de lien au lieu, tandis que dans le second, c'est cette opinion qui est particulièrement mise en relief.
- 2 Cet engagement peut être celui de ceux qui l'ont construit autant que celui de personnes qui, concernées par le discours en question, n'en ont pas nécessairement connaissance ou claire conscience.
- 3 Les cybernéticiens recourent souvent à la notion de complexité pour évoquer la multiplicité des niveaux hiérarchiques et des composantes dans la logique, le montage ou le fonctionnement algorithmique et informatique. D'une façon courante, on considère comme complexe ce qui contient plusieurs éléments combinés ou entremêlés.
- 4 Bien qu'elle soit très usitée, la notion de continent est, par bien des aspects, floue. D'étendue importante de terre entourée par des mers, elle a évolué vers le sens d'une étendue importante de terre émergée, sans autre précision. On verra tantôt l'Europe et tantôt l'Eurasie considérées comme continents. Or ces espaces se recouvrent partiellement. L'Oural est-il vraiment une limite continentale? *Quid* des Amériques? Est-ce un ou deux continents? La notion présentée comme essentiellement physique est en réalité fortement géopolitique.

-
- 5 Pour utiliser l'expression consacrée par les cartographes de l'époque.
 - 6 Ce nom n'existe dans les langues africaines que par emprunt aux langues extérieures au continent.
 - 7 La *MittelAfrika* allemande.
 - 8 Une cartographie fondée sur les rumeurs autant que sur de précieuses mais très insuffisantes relations de témoins dignes de foi ne pouvait être exacte, d'où les lacunes et les erreurs constatées. Malgré une évolution remarquable, les méthodes cartographiques, les moyens typographiques et les techniques de reproduction limitent la capacité des cartes à enregistrer des informations nombreuses et très diverses.
 - 9 Parmi les entités et les groupes indigènes dont la résistance aura le plus marqué la conscience des occidentaux, on peut noter des empires indigènes d'inspiration islamique ou des sociétés à commandement dynastique ayant développé une lecture territoriale de leur présence sur le continent.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE, Pierre (1965) Proto-histoire du groupe Bédi-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire. Paris, Mouton & CO, *Cahier d'Études Africaines*, V (20) : 503-560.
- ALEXANDRE, Pierre et BINET, Jacques (1958) *Le groupe dit Pahouin*. Paris, PUF.
- AMSELLE, Jean-Loup et M'BOKOLO, Elikia (1999) *Au cœur de l'ethnie*. Paris, La Découverte/Poche.
- BUGNICOURT, Jacques (1971) *Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique*. Paris, Armand Colin.
- BRUNCHWIG, Henri (1971) *Le partage de l'Afrique noire*. Paris, Flammarion.
- DUBRESON, Alain, MARCHAL, Jean-Yves et RAISON, Jean-Pierre (1994) Les Afriques au sud du Sahara. Dans *Géographie universelle*, tome 6, Paris, Belin-Reclus.
- GODOC, Françoise (1999) Un siècle de conquêtes. Dans *100 ans de sciences VIII^e-XIX^e siècle : les Sciences d'Europe s'imposent au Monde*, Paris, *Les Cahiers de Science et vie*, H.S., n° 50 : 6-13.
- FAME NDONGO, Jacques (1983) Celui dont les ancêtres venaient de l'Adamaoua. Dans Foumane Akame Jean (dir.) *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*, Yaoundé, SOPECAM, pp. 21-69.
- FAVROD, Charle-Henri (1961) *L'Afrique seule*. Paris, Éditions du Seuil.
- LABURTHE-TOLRA, Philippe (1981) *Les seigneurs de la forêt : un essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bédi du Cameroun*. Paris, Karthala.
- LE VINE, Victor T. (1984) *Le Cameroun*. Paris, Présence Africaine.
- MVENG, Engelbert (1968) *Histoire du Cameroun*. Paris, R.G.
- MEVOULA OLINGA (1980) *La guerre des Mekemeze*. Clé, Yaoundé.
- NGOA, Henri (1973) Tentative de reconstitution de l'histoire des Ewondo. Dans Tardits, Claude, *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*. Paris, Colloques Internationaux du CNRS, II : pp. 547-561.
- OBAMA, Jean-Baptiste (1981) « L'exode du Yom », mythe ou réalité historique? *Cameroun tribune*.

-
- OMBOLO, Jean-Paul (1978) *Les Eton du Cameroun. Essai sur leur histoire, leur structure sociale, leurs généalogies et autres traits de leur culture tribale*. Yaoundé, Multigr.
- ONAMBELE, Marie-Josée (1978) *La structure Clanique des Ewondo*. Université de Yaoundé, Mémoire de DES.
- POURTIER, Roland (1991) L'Afrique dans tous ses États. Dans Lévy, Jacques, *Géographie du politique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Coll. « Espace Temps »), pp. 137-144.
- SANTOIR, Christian et BOPDA, Athanase, dir. (1995) *Atlas Sud-Cameroun*. Paris, ORSTOM-MINREST.
- SIMMEL, Georg (1981) *Sociologie et épistémologie*. Paris, PUF.
- TURCO, Angelo (1999) *Terra eburnea*. Milano, Unicopli.